



F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO

★ UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE

CRÉER MON COMPTE

+ Comment accéder à la plateforme d'inscription aux UEO ?

Pour vous connecter à la plateforme des UEO, cliquez sur le lien suivant : <https://ueo.univ-reunion.fr/>

+ Je n'ai pas de compte UEO, comment en créer un sur la plateforme ?

Pour créer un compte UEO, rendez-vous sur la plateforme dédiée <https://ueo.univ-reunion.fr/> et cliquez sur « Créer un compte ». Nous vous recommandons de renseigner votre adresse mail universitaire (ex : 400064XX@co.univ-reunion.fr). Vous recevrez un mail de création de compte sur votre adresse mail universitaire. Cliquez sur le lien pour valider la création de votre compte, puis connectez-vous sur la plateforme avec les identifiants reçus.

JE TÉLÉCHARGE LA NOTICE <https://www.univ-reunion.fr/formation/unites-denseignement-douverture/reglement>

+ Je ne parviens pas à créer un compte, comment faire ?

Assurez-vous d'avoir cliqué sur le lien dans le mail reçu pour la création de compte. Ce mail est envoyé sur votre adresse universitaire (ex : 400064XX@co.univ-reunion.fr) ou sur votre adresse personnelle. Sans cette étape, votre compte UEO ne sera pas activé et vous ne pourrez pas choisir d'UEO.

+ J'ai déjà créé un compte UEO l'année dernière, comment me connecter ?

Même si vous aviez déjà un compte l'année dernière ou au semestre précédent, vous devez lors de chaque semestre, vous en recréer un directement sur la plateforme afin de choisir votre UEO.

+ Je suis redoublant·e, je n'ai pas validé mon/ mes UEO l'année dernière et je dois la/les repasser (cf.inscription/contrat pédagogique), que dois-je faire ?

Il vous suffit de suivre la procédure d'inscription classique aux UEO via la plateforme ueo.univ-reunion.fr.

UEO

F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO

★ UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE

+ Je suis redoublant·e et j'ai validé mon/mes UEO l'année dernière, dois-je reprendre une UEO ?

Non, vous n'avez pas à la/les repasser.

+ Je suis étudiant·e en AJAC (ajourné autorisé à composer), que dois-je faire ? **NOUVELLE RÈGLE**

Si vous avez deux UEO à valider sur le semestre (celle de l'année précédente et celle de l'année en cours), vous devez créer un compte et choisir une UEO. La note obtenue sera dupliquée sur les deux niveaux de Licence.

+ Je suis inscrit·e en double cursus **NOUVELLE RÈGLE**

Vous ne devez vous inscrire qu'à une seule UEO, que vous soyez inscrit·e sur deux Licences du même niveau (ex : L1 AES et L1 Géographie) ou sur des niveaux différents de Licence (L1 AES et L3 Géographie). En effet, la note obtenue à l'UEO sera reportée sur l'ensemble des formations de Licence que vous suivez.

CHOISIR MON UEO

+ Pourquoi l'UEO de mon choix n'apparaît pas

sur la plateforme ?

Plusieurs possibilités : l'UEO a atteint sa capacité d'accueil, il n'ouvre pas ce semestre. ou bien il ne concerne pas votre campus.

+ Il n'y a plus de place dans l'UEO de mon choix, que faire ?

S'il n'y a plus de places dans l'UEO de votre choix, vous devez en sélectionner une autre (vous pourrez retenter votre chance au semestre prochain, ou l'année prochaine). Pour rappel, les UEO sont obligatoires. Il est donc important d'en choisir une pour éviter de vous voir attribuer une UEO d'office.

+ Puis-je choisir une UEO d'un autre campus ?

Oui, uniquement si vous êtes en mesure de vous y rendre aux horaires indiqués.

+ Puis-je choisir deux fois la même UEO ?

Si vous avez déjà validé une UEO (note = ou > 10), vous ne pouvez pas la choisir à nouveau (sauf si l'UEO prévoit

UEO

F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO



un niveau de progression – voir rubrique ci-dessous). À l'inverse, si vous n'avez pas validé votre UEO (note < 10), vous pourrez la reprendre au semestre prochain.

+ Quels sont les niveaux de progression d'une UEO ?

Certaines UEO prévoient des niveaux de progression (initiation, intermédiaire, niveau 1, niveau 2,...). Si vous avez validé le premier niveau de votre enseignement, il vous est permis d'accéder au niveau suivant. Une UEO peut se décliner en 3 niveaux de progression maximum.

+ Est-ce que je peux me désister d'une UEO ?

Les demandes de changement et de désistement (incompatibilité d'EDT, raisons médicales...) doivent être justifiées et signifiées par mail aux gestionnaires en charge des UEO. Sans validation préalable du service UEO, vous vous exposez à une non prise en compte de la note obtenue à l'UEO.

+ Que faire si mon UEO est incompatible avec mon emploi du temps ?

Si vous prenez connaissance de cette incompatibilité durant la campagne d'inscription, vous pouvez vous

désister de l'UEO choisie et en sélectionner une autre. Si le problème survient après la campagne, vous pouvez contacter la gestionnaire UEO de votre campus d'origine, qui vous aidera à en trouver une plus adaptée.

POUR RAPPEL, POUR TOUTE DEMANDE VEUILLEZ NOUS CONTACTER VIA NOTRE FORMULAIRE DE CONTACT.

LIEN VERS LE FORMULAIRE DE CONTACT => <https://www.univ-reunion.fr/formation/unites-denseignement-douverture/reglement/faq>

Dans la mesure où l'assiduité aux UEO est obligatoire, il est indispensable de choisir un enseignement compatible avec votre emploi du temps. Si vous êtes étudiant salarié par exemple, sachez que le catalogue propose de nombreuses UEO en distanciel synchrone et/ou asynchrone.

J'ATTENDS LA VALIDATION DE MON CHOIX

+ Comment savoir si j'ai été accepté·e dans l'UEO de mon choix ?

Un **mail de validation d'inscription** vous sera envoyé dans les jours suivant votre inscription.

UEO

F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO



ATTENTION : Une **étape supplémentaire** est nécessaire pour les UEO du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et du SUAC (Service Universitaire Art et Culture). **Pour finaliser** votre inscription, il vous faudra impérativement :

UEO SUAPS : suivre la procédure indiquée sur le site du SUAPS : <https://suaps.univ-reunion.fr/ueo>

UEO SUAC : prendre votre Billet web sur le site du SUAC : <https://www.univ-reunion.fr/vie-etudiante/culture/formation-uel>

+ J'ai choisi une UEO, mais je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation, est-ce normal ?

Si à la fin de la campagne d'inscription, vous n'avez pas reçu un mail de validation de votre inscription, veuillez contacter la gestionnaire UEO de votre campus d'origine via le formulaire de contact en ligne.

Pensez à vérifier votre adresse mail universitaire (pour rappel, il est recommandé de créer son compte). Si vous n'avez pas reçu la confirmation de votre inscription à la fin de la campagne, veuillez contacter la gestionnaire de

votre campus d'origine via le formulaire de contact en ligne.

Lien vers le formulaire de contact => <https://www.univ-reunion.fr/formation/unites-denseignement-douverture/reglement/faq>

J'AI RATÉ LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION

+ La campagne d'inscription est terminée, je n'ai pas choisi d'UEO, comment faire ?

Si vous n'avez pas choisi d'enseignement pendant la période d'inscription, une UEO vous sera attribuée d'office en fonction des places vacantes. Dans ce cas, un mail vous sera envoyé sur votre adresse universitaire.